

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2014-001 du 06 Janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le six janvier à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes O. CONSTANT – J. STORET – M. LACMENT – M. F. NAWROCKI -

MM. J. MAHIEU - E. REMY – Ph. GORGUET – G. CUVILLIER – J.M. PLESSIET – L. CORBEAU – J. LAUDE – X. LEROUX – F. MARCHIENNE – X. POUILLAUE – B. HIEZ – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – D. PORET – J.P. POUTRAIN – M. POUILLAUE – J. DESCAMPS -

M. J. MAHIEU, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DENNE,
Mme M.F. NAWROCKI, absente et excusée, a été suppléée par M. Cl. FOURNET
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS
M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE
M. M. POUILLAUE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.P. LEBRET

Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2014

La séance ouverte, Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les dispositions réglementaires en vigueur concernant le vote des budgets de la collectivité.

Monsieur le Président précise que ce vote doit être précédé d'un Débat d'Orientations Budgétaires.

Ce Débat a pour vocation de préciser les conditions et le contexte macro et micro économiques dans lequel évolue la collectivité, d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité, de présenter à l'Assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigureront les priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif de l'exercice 2014.

Monsieur DELEVOYE dresse le contexte national dans lequel la collectivité évolue, précisant que celui-ci reste contraint et tendu par une situation économique difficile du fait de l'absence de reprise de la croissance et par une diminution des concours financiers de l'Etat pour permettre la réduction des dépenses publiques.

Monsieur le Président présente ensuite l'encours de la dette contractée par la collectivité qui reste relativement stable avec un ratio d'endettement de 324,46 € par habitant, constitué principalement par des emprunts liés au budget annexe de Développement Economique.

Monsieur le Président précise ensuite les orientations qui conduiront à la préparation du budget de la collectivité avec une volonté affichée de contraindre les dépenses de fonctionnement malgré les incidences liées à la hausse de la T.V.A., notamment sur les déchets ménagers, et les augmentations de dépenses de personnels nécessitées par la reprise des agents de l'Office de Tourisme, le recrutement de nouveaux agents au titre du service « Enfance Jeunesse » et la mise en place d'un régime indemnitaire au niveau de l'ensemble des agents de la collectivité.

Monsieur le Président propose de maintenir la capacité d'autofinancement de la collectivité dans un niveau situé entre 1 millions d'euros et 1,5 millions d'euros, permettant de dégager sur l'ensemble du mandat un niveau d'autofinancement compris entre 6 et 10 millions d'euros.

Monsieur le Président souligne que l'ensemble de ces dépenses est envisagé avec un niveau de fiscalité constant pour ne pas alourdir la fiscalité directe de la collectivité.

Dans le cadre de la section d'Investissement, Monsieur le Président rappelle les crédits de paiement qu'il sera nécessaire de prévoir au titre de la montée en débit numérique des communes au titre de l'opération de dotation des T.B.I. dans les écoles, ainsi que pour l'étude du SCOT et les subventions à prévoir dans le cadre de l'OPAH de BERTINCOURT.

Monsieur le Président évoque également l'inscription d'une autorisation de programme au titre de la Rue de Paris à ACHIET-LE-GRAND.

Dans le cadre du budget annexe « Développement Economique », les orientations qui sont données concernent la reconfiguration du Bâtiment Relais en vue de la création d'une pépinière d'entreprises ainsi que le projet de restructuration d'un Bâtiment Relais sur CROISILLES.

Au titre du budget annexe du S.P.A.N.C., seront financées les opérations de bon fonctionnement et de contrôle d'exécution des travaux d'assainissement ainsi que la poursuite du programme de réhabilitation des installations, conformément aux aides accordées par l'Agence de Bassin.

Le budget annexe « Ordures Ménagères » est en voie d'extinction, il ne concerne plus que les admissions en non-valeur et les annulations de titres des soldes de recettes de la Communauté de Communes du Sud Arrageois.

Pour le budget annexe « Office de Tourisme », le passage en régie autonome nécessite la création d'un budget annexe « Office de Tourisme » qui sera doté d'un crédit de fonctionnement de 40 000 € permettant de mettre en œuvre les opérations de promotion touristique du territoire ainsi que le soutien aux actions et au travail d'animation s'inscrivant dans le centenaire de la Grande Guerre.

Monsieur le Président précise que le Conseil de Communauté devra, dans le cadre du vote du Budget Primitif, apporter une réponse en matière de reversement de la fiscalité des éoliennes, dans le cadre d'un fonds de concours, ainsi que la réflexion à mener pour le soutien aux communes dans le cadre de la mutualisation des moyens ou de la mise en œuvre de dotations spécifiques pour les communes en difficultés.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide, à la majorité absolue des voix moins une abstention,

- de donner acte à Monsieur le Président de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires au titre du Budget Primitif 2014, tant pour le budget général que pour les budgets annexes de la collectivité.

- d'annexer à la présente délibération le document d'Orientations Budgétaires présenté dans le cadre de la présente réunion.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 06 Janvier 2014 et transmission en Préfecture le 06 Janvier 2014.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 06 Janvier 2014 et transmission
en Préfecture le 06 Janvier 2014

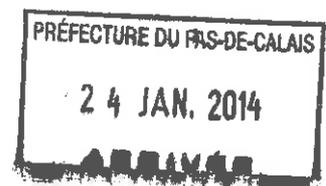
Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE.



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE.



COMMUNAUTE de COMMUNES du SUD ARTOIS

Débat d'Orientations Budgétaires
Exercice 2014

CC du Sud Artois – DOB 2014

Rappels réglementaires

- ▶ Obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget avant le vote du budget primitif de l'année.
- ▶ Pas de cadre précis, ni de formalisme.
- ▶ Ce débat doit intervenir au plus tôt deux mois avant et au plus tard la veille du vote du budget primitif.
- ▶ Pas d'obligation d'analyse des actions réalisées.

CC du Sud Artois – DOB 2014

Rappels réglementaires (suite)

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) permet :

- de présenter le contexte économique national et local ;
- d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité ;
- de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

CC du Sud Artois – DOB 2014

Contexte national

Un contexte national qui reste tendu.

1 – La situation macro-économique, déficit et dette publique

2 – Participation des collectivités territoriales à l'effort de rétablissement des comptes publics

CC du Sud Artois – DOB 2014

contexte national

Le contexte national

1 – La situation macro économique, déficit public, dette publique

- ▶ **Une prévision de croissance :**
 - + 0,9% du PIB pour 2014,
 - + 0,1% du PIB en 2013.

- ▶ **Une prévision d'inflation hors tabac :**
 - + 1,3% en 2014,
 - + 0,8% en 2013.

CC du Sud Artois – DOB 2014

contexte national

Le contexte national

1 – La situation macro économique, déficit public, dette publique

- ▶ **Le déficit public :**
 - 4,5% du PIB en 2012.
 - 4,1% prévision pour 2013.
 - 3,6% en 2014.

CC du Sud Artois – DOB 2014

Contexte national

Le contexte national

1 – La situation macro économique, déficit public, dette publique

› La dette publique :

2012 : 89,9% de PIB (*+ 3,9 points*)

2013 : 91,70% du PIB (*+1,8 points au 30 octobre 2013*)

Prévisions 2014 : 95,1 % du PIB (*+3,4 points*)

CC du Sud Artois – DOB 2014

Contexte national

La participation des collectivités territoriales à l'effort de rétablissement des comptes publics :

› –Diminution des concours financiers de l'Etat

1,5 Milliards d'€ dont 840 Millions provenant du bloc communal (56%)

› Renforcement des dispositifs de compensation

› Accentuation de la péréquation « horizontale ».

1% des ressources en 2014 soit 570 Millions d'€, 2% en 2016

La collectivité reste débitrice de ce fonds comme les communes du territoire.

CC du Sud Artois – DOB 2014

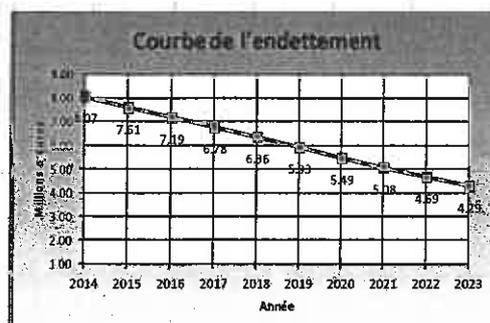
Endettement de la collectivité

- ▶ L'encours de la dette représente un montant de 8 070 232 € à la date du 1^{er} janvier 2014 (toutes dettes confondues) réparti sur 11 contrats de prêts.
- ▶ 5 de ces 11 prêts bénéficient d'un taux fixe, le reste est à taux variable (Euribor 3 mois)
- ▶ L'encours de la dette se répartit entre le budget général pour un montant de 2 648 206 € soit 32,8 % et le budget développement économique pour un montant de 5 422 025 € soit 67,2 %.
- ▶ Annuité de 431 588,70 € dont 274 462,27 € sur le budget Dév. Eco.

CC du Sud Artois – DOB 2014

Endettement de la collectivité

Ratio d'endettement : 324,46 €/habitant en 2014 à comparer au ratio national de 1 082 €/h.



CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget général

- › 2013, année de transition liée à la fusion des trois territoires.
- › Pas d'engagement d'opérations nouvelles en termes de dépenses d'investissement mais poursuite des actions engagées par les anciens EPCI (éclairage public, fonds de concours aux communes, Montée en débit Mory).
- › Approche du CA 2013 (sous réserve de vérification avec la Trésorerie)
 - Excédent de fonctionnement : 2 860 000 €
 - Excédent d'investissement : 558 626 €
 - Excédent cumulé : 3 418 626 €
- › Un nombre très conséquent de recettes fiscales n'a pas été enregistré tout au long de cette année et se trouve sur un compte d'attente suite aux modifications apportées aux imputations comptables

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget général - orientations budgétaires

› Orientations budgétaires pour la section de fonctionnement :

Maîtrise des dépenses à caractère général par la mise en place d'une politique achat dans la collectivité.

Incidence de la hausse de la TVA au 1/01/2014 notamment sur les déchets ménagers (passage de 7% à 10%).

Augmentation des dépenses du service Enfance-Jeunesse compensée en partie par les transferts de charges

Augmentation des dépenses de personnel liée à la reprise des agents de l'office de tourisme (+ 45 000 €), au recrutement de deux agents pour l'enfance jeunesse (+ 50 000 €), la mise en place du régime indemnitaire (+ 55 000 €), le coefficient GVT (+ 30 000 €).

Maintien des crédits pour le volet Insertion-Formation

Maintien des crédits pour les charges de gestion courantes (indemnités, subventions aux associations, participations Pays et SMAV, participations budgets annexes Office du tourisme pour 40 000 € et Dév Éco pour 500 000 €).

l'autofinancement devrait se situer à un niveau de
d'euros

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget Général – Orientations budgétaires

▸ Fiscalité

Revalorisation des bases fiscales non connue
Projet de révision des valeurs locatives des locaux
d'habitation

Projet de révision de l'assiette minimale de la CFE
Pour la collectivité : maintien des taux à
l'exception de la TEOM.

▸ Dotations de l'Etat

Baisse attendue de la dotation d'intercommunalité
au regard de la prise en compte du CIF réel de la
collectivité suite à la fusion et de la baisse de
l'enveloppe normée fixée dans le budget 2014 (-
1,5 Milliards d'€uros)

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget Général – Orientations budgétaires

▸ Orientations budgétaires pour la section d'investissement

Report crédit de paiement 2013 Montée en débit 10
communes : 1 Millions d'€

Crédit de paiement Montée en débit 31 communes : 1
Millions d'€

Opération TBI : 200 000 €

Opération remplacement matériel informatique MDE :
10 000 €

Projet Multi-Accueil Croisilles : à chiffrer

Acquisition Matériel Enfance Jeunesse : 18 600 €

Opah Subventions particuliers : 35 000 €

Etude SCOT : 75 000 €

Voirie Communautaire : Autorisation de programme
Rue de Paris à Achiet le Grand

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget Annexe Dév. Eco.

- ▶ **Approche CA 2013** (sous réserve de vérification avec la trésorerie)
 - Excédent de fonctionnement : 1 074 435,00 €
 - Excédent d'investissement : - 220 015,00 €
 - Excédent cumulé : 854 420,00 €

- ▶ **Encours de la Dette**
 - 5 prêts contractés pour assurer le financement des opérations de constitution des zones d'activités et de construction des bâtiments relais et cellules commerciales (2 prêts à taux fixes, 3 taux variables)
 - Encours : 5 422 025,00 € au 1/01/2014
 - Remboursement Capital : 274 462,27 € pour 2014
 - Loyers des bâtiments industriels : 200 000 € si totalité occupée

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget Annexe Dév. Eco.

- ▶ **Orientations budgétaires 2014**
 - Soutien financier des actions BGE et Ader Initiative : 15 000 €
 - Subvention CCI et Chambre Métiers au titre de l'action label boutique : 25 000 €
 - Entretien des zones d'activités et bâtiments : 100 000 €
 - Projet de restructuration d'un bâtiment à Croisilles pour créer une boucherie : 825 000 €
 - Reconfiguration Bâtiment Relais pour création pépinière d'entreprises : crédit de 50 000 €
 - Zone du Moulin Travaux espaces verts : 50 000 €

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget Annexe SPANC

▶ **Approche CA 2013 :**

Excédent de Fonctionnement : 23 393,00 €

Excédent d'investissement : 11 435,00 €

Excédent cumulé : 34 828,00 €

▶ **Orientations budgétaires 2014 :**

Financement des opérations de contrôle de bon fonctionnement , contrôle d'exécution et de vente 150 000 €

« Boîte aux lettres » des subventions reçues de l'Agence de Bassin pour les réhabilitations des installations. 190 000 €

Projet d'acquisition d'un véhicule pour les besoins du service. 10 000 €

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget Annexe Ordures Ménagères

▶ **Budget en voie d'extinction**

▶ Les recettes de la TEOM sont reçues sur le budget général.

▶ Le compte administratif 2013 devrait dégager un excédent de 33 492,00 €

▶ **Orientations budgétaires 2014 :** admissions en non valeur et annulations de titres des exercices précédents pour les erreurs commises sur l'application de la REOM.

CC du Sud Artois – DOB 2014

Budget Annexe Office de Tourisme

- ▶ Ce budget annexe retracera les dépenses et recettes de la régie autonome de l'office de tourisme.
- ▶ Les salaires des agents affectés à l'office sont repris directement dans le budget général.
- ▶ Crédit de fonctionnement de 40 000 € alimenté par une subvention provenant du budget général.
- ▶ Orientations budgétaires 2014 :
Poursuite des opérations de promotion du tourisme Travail d'animation et de soutien des actions s'inscrivant dans le centenaire de la grande guerre.